



Projet d'Arrêté - Conseil du 11/01/2021

Objet : Tourisme 2020 : scl "Five Oh".- Avenant à la convention de partenariat.

Le Conseil communal,

Vu la convention passée entre la Ville de Bruxelles et la scl Five Oh, approuvée par le Conseil communal en date du 29 juin 2020 visant à définir les modalités de partenariat en ce qui concerne l'édition 2020 du programme de la campagne BXLovesMusic ;

Considérant la nécessité de prolonger la campagne de BXLovesMusic jusqu'au 28 février 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : L'avenant à la convention liant la Ville de Bruxelles et la scl Five Oh, dans le cadre de l'édition 2020 du programme BXLovesMusic, est adopté.

Annexes :

[AE1/Avenant \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[AE2/Convention de partenariat Five Oh! \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)